

Supplique pour le service public d'éducation en Seine-Saint-Denis

*Paul DEVIN, Inspecteur de l'Éducation nationale,
Secrétaire général du Syndicat National des Personnels d'Inspection (SNPI-FSU)*

22 février 2016,
<https://blogs.mediapart.fr/paul-devin>

La généralisation des inquiétudes sur l'avenir du service public d'éducation sur l'ensemble du territoire national pourrait amener à relativiser la situation de la Seine-Saint-Denis. Il pourrait y avoir, toujours quelque part, l'idée que ce département aurait déjà beaucoup et jouerait de son exception pour mieux se faire plaindre. C'est pourquoi, il faut répéter la nature particulière de sa situation et la nature particulière des conséquences de cette situation.

Nous le savons, ce département présente une sociologie spécifique. La première de ses caractéristiques est son dynamisme démographique. Et contrairement à ce que l'on pourrait croire, ce n'est pas l'immigration qui est le vecteur de cette hausse de population, ce sont les naissances. La conséquence est claire en matière d'éducation : le nombre d'enfants augmente et, avec lui, la nécessité d'ouvrir des classes.

La seconde caractéristique est l'hétérogénéité du territoire départemental, hétérogénéité parfois ancienne et liée à l'histoire sociale, politique et économique du département, hétérogénéité parfois renforcée par les transformations sociologiques récentes de certains quartiers dues à la gentrification. La conséquence en matière de service public d'éducation est que les chiffres moyens du département masquent l'importance de la dégradation de la situation de certains quartiers.

Mais la caractéristique première de la Seine-Saint-Denis est sa pauvreté. Les chiffres sont sans appel

qu'ils soient globaux ou qu'ils concernent des indicateurs plus spécifiquement centrés sur l'emploi, les revenus ou la santé. Les chiffres officiels disent cette pauvreté mais aussi les rapports d'associations de solidarité comme de nombreux travaux universitaires. Dans un tel contexte, les enjeux de la scolarisation sont d'évidence majeurs.

Sous le mandat de Nicolas Sarkozy, le primat absolu de la réduction budgétaire a conduit à une dégradation très rapide. En quelques années, le service public d'éducation n'était plus en capacité de donner un enseignant à chaque classe et le département découvrait que l'État ne se considérait plus en obligation de fournir les moyens nécessaires au fondement le plus élémentaire de l'école publique : donner les moyens permettant de rendre effective l'obligation scolaire. A cette réduction générale des moyens, s'est ajoutée la destruction ciblée des enseignants spécifiquement consacrés à l'aide des élèves en difficulté dans le premier degré : les RA-SED.

La politique menée sous le mandat de François Hollande fut sensiblement différente, à la fois par le retour d'une dotation positive pour les postes d'enseignants et par une volonté de pallier le déficit de recrutement par l'organisation d'un concours spécifique. La mobilisation syndicale des enseignants a largement contribué à obtenir ces mesures. Mais ce changement de politique est resté très largement

en-dessous des besoins du service public d'éducation en Seine-Saint-Denis et n'a pas réussi à produire les ruptures annoncées.

Le problème le plus visible est celui du non-remplacement. Certains jours, ce sont jusqu'à 8000 élèves, pour ne comptabiliser que ceux des écoles primaires, qui se retrouvent sans enseignants. Et dans certaines classes, cette situation de non-remplacement peut perdurer sur des périodes de plusieurs semaines. Quand on regarde ce que pèse cette situation de non-remplacement sur le parcours scolaire d'un élève, à défaut de pouvoir le chiffrer précisément avec certitude, force est de constater que la durée est suffisamment importante pour qu'on ne puisse plus oser nier son impact sur la scolarité d'un élève.

Aux difficultés liées à la sociologie spécifique de la population scolaire, s'ajoutent donc celles générées par l'insuffisance des moyens. Ce qu'il faut percevoir c'est que cela constitue un cercle vicieux. L'insuffisance de moyens détériore les conditions de travail des enseignants de manière tellement forte qu'elle pathologise les difficultés professionnelles et conduit donc à générer de nouveaux besoins de remplacement qui ne pourront évidemment pas être satisfaits. Mais ce cercle vicieux a aussi des incidences sur la relation des élèves à l'école. Comment en effet convaincre les élèves de la nécessité d'exigences scolaires quand la scolarité qu'on leur propose est aussi irrégulière et défaillante ?

Il est peut-être difficile, de l'extérieur, de mesurer la réalité de l'impact de cette situation sur les enseignants, de se rendre compte de la détérioration du travail quotidien quand les circonstances empêchent de faire ce qu'on a soigneusement préparé, obligent à des organisations qui n'ont aucune logique pédagogique, exacerbent des comportements d'élèves qu'on a patiemment calmés, nécessitent à ce que l'on renonce à des projets. De l'extérieur, tout cela ne peut sembler n'être qu'une complexification organisationnelle. Mais la réalité est bien plus préoccupante et, chez un nombre croissant d'ensei-

gnants, elle détériore tant leur exercice professionnel quotidien qu'elle instille le doute sur le sens de leur travail, qu'elle construit le sentiment que, faute des moyens nécessaires, ils ne parviendront pas à répondre aux enjeux éducatifs fondamentaux qui incombent à leurs missions. Ce doute fragilise les compétences, épuise la motivation et rend vulnérable au point de transformer la difficulté en véritable souffrance professionnelle. Ce n'est pas un hasard si, dans un marché de l'emploi pourtant tendu, de moins en moins de jeunes ont envie d'être enseignants.

Pourtant, l'engagement des fonctionnaires est fort en Seine-Saint-Denis. Les enseignants savent la place essentielle de l'école pour dessiner l'avenir de leurs élèves. Car, ici, pour beaucoup, la réussite scolaire ne se joue qu'à l'école : les parents, pour l'essentiel d'entre eux, n'ont pas les moyens économiques qui permettraient quelques compensations auprès d'une officine de soutien scolaire et les dispositifs d'aide soutenus par un financement public sont eux aussi frappés par les réductions budgétaires. L'engagement des enseignants est soutenu par celui des services administratifs qui doivent en permanence chercher des ajustements qui, malgré leurs efforts, resteront insatisfaisants du fait de l'inadéquation des moyens aux besoins réels. Et ceux qui voudraient imputer les problèmes actuels à des dysfonctionnements administratifs, ignorent sans doute ce que coûte dans le travail quotidien des personnels, la tentative permanente de faire au mieux, tout en sachant que de toute manière cela restera insuffisant.

Un autre facteur complexifie le quotidien des classes : la situation d'élèves qui, aux côtés de leur scolarisation, devraient pouvoir bénéficier d'accompagnements thérapeutiques, éducatifs ou sociaux et qui, là encore, faute de moyens, doivent faire front à leurs difficultés sans les aides spécifiques qui leur seraient nécessaires. Les conséquences sur leur avenir sont très inquiétantes. Quant aux enseignants qui doivent faire face à la scolarisation de ces enfants, sans que soit répondu à leurs besoins particuliers, il se trouvent confrontés à une complexité

supplémentaire souvent très éprouvante du fait de l'inadéquation de la réponse scolaire à des besoins d'aide sociale et de soins. C'est le déficit global de l'équipement social et sanitaire du département qui impacte ici le quotidien des classes.

Quant aux actions préventives de santé, la réduction du nombre de médecins scolaires les conduisant à se centrer sur les urgences, elles ne peuvent être engagées de manière suffisante.

Les évolutions constatables aujourd'hui ne peuvent que conforter nos inquiétudes. L'effectif moyen des classes augmente d'année en année. La formation continue des enseignants, qui constitue une nécessité absolue pour enseigner dans un contexte complexe, ne peut être développée, là encore, faute de moyens. Les personnels chargés d'accompagner les enseignants et de les aider à résoudre leurs difficultés se trouvent confrontés à de telles charges de travail qu'ils oscillent en permanence entre des réponses contraintes à la superficialité s'ils veulent prendre en compte toutes les demandes et l'abandon d'une grande partie des demandes s'ils veulent prendre le temps nécessaire à un accompagnement effectif.

Manquent aussi les moyens particuliers dont devrait disposer l'Éducation nationale pour aider les élèves en difficulté (et tout particulièrement les RASED), pour permettre l'acquisition de la langue française aux enfants non francophones arrivant en France, pour redévelopper la scolarité des enfants de moins de trois ans, pour répondre à la situation particulière des quartiers d'éducation prioritaire, pour permettre la scolarisation des enfants vivant dans les camps roms et les bidonvilles, bref tout ce qui constituerait des leviers fondamentaux pour permettre l'accès de tous aux savoirs, aux valeurs et à la culture commune.

Tout le monde s'accorde pour dire la place essentielle de l'école dans la construction de la cohésion sociale, pour dire son rôle fondamental dans les perspectives d'une société de solidarité et de liberté

responsable et pour lui assigner une mission de réussite égalitaire. On peut se réjouir d'un tel consensus mais encore faudrait-il disposer des moyens qui donnent réalité à ces ambitions.

Bien sûr rien n'est simple et personne ne peut imaginer que la volonté politique pourrait suffire à produire le miracle qui réglerait tous les problèmes par une série de mesures. Une plus grande détermination politique n'en reste pas moins nécessaire pour faire cesser une dégradation dont les conséquences sont pourtant claires. Le service public d'éducation n'est pas une dépense publique qu'il faudrait réduire, c'est un investissement pour l'avenir de notre société. La coexistence d'une affirmation de l'égalité républicaine et le constat de son absence d'effectivité n'est plus supportable, et surtout à ceux qui en sont les premières victimes. Il ne suffit pas de se contenter d'affirmer la « réussite de tous », il faut la rendre réelle. Vouloir une école capable d'assurer cette réussite a un coût qu'il convient d'assumer. Il faut tenir un discours politique qui cherche à convaincre tous les citoyens que cet enjeu majeur pour l'avenir de notre société nécessite de mettre en doute l'axiome d'une réduction des services publics et de leurs budgets.

Les conséquences de l'insuffisance de l'investissement dans le service public d'éducation touchent aujourd'hui l'ensemble du territoire. Mais, dans les villes ou les quartiers les plus précarisés, elles produisent des difficultés plus grandes et prennent une dimension plus inquiétante encore.

Voilà pourquoi, il est légitime que ces villes et ces quartiers soient l'objet d'une attention particulière. Voilà pourquoi, il faut répéter que les écoles, les collèges et les lycées de Seine-Saint-Denis ont besoin que la volonté d'égalité, sans cesse affirmée, devienne une réalité concrète aux yeux des élèves et de leurs parents.

Voilà pourquoi les fonctionnaires de l'Éducation nationale de ce département ont besoin que leur ministre entende leur cri d'alarme.